



Fédération Syndicale Unitaire
de Vendée

à
Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Vendée

La Roche sur Yon, le jeudi 18 juin 2020

Objet : mise à jour du dossier PPMS

Madame la Directrice Académique,

Dans un courriel adressé le 15 juin aux écoles et établissements du 2nd degré, Monsieur le Secrétaire Général invite les Directrices.eurs d'école et Chef.fe.s d'établissement à renseigner un formulaire permettant de faciliter le traitement des informations contenues dans les Plans Particuliers de Mise en Sureté.

Sans vouloir rappeler que les Directrices.eurs d'école et Chef.fe.s d'établissement ont déjà, à plusieurs reprises, dû adapter leur PPMS au gré des formats que notre institution adopte, le constat serait aujourd'hui qu'ils sont illisibles dans leur globalité. Si les Directrices.eurs d'école et Chef.fe.s d'établissement ont malheureusement l'habitude de répondre aux demandes du type : « *Il convient de la compléter avant le 22/06/2020* » tout en usant de formules délicates : « *Je sais pouvoir compter sur vous* », il nous semble que la période n'est pas la mieux choisie pour ce type d'exigence.

Nous appelons donc les Directrices.eurs d'école et Chef.fe.s d'établissement à surseoir à cette demande qui pourra certainement se représenter à un moment plus adapté.

Cette question pourrait aussi, à l'occasion, être un sujet de concertation au cours d'un CHSCT.

Veillez recevoir, Madame la Directrice Académique, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la FSU Vendée, *Jean-Jacques BOBIN*
Secrétaire départemental